

Dorval BRUNELLE

(1978)

**“ De la « révolution tranquille »  
à la chute de Bourassa ”**

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: [jmt\\_sociologue@videotron.ca](mailto:jmt_sociologue@videotron.ca)

Site web: <http://pages.infinit.net/sociojmt>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: [http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques\\_des\\_sciences\\_sociales/index.html](http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html)

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Dorval Brunelle (sociologue, UQAM)

“ De la « révolution tranquille » à la chute de Bourassa ”

Une édition numérique réalisée à partir de l’article de Dorval Brunelle, “ De la « révolution tranquille » à la chute de Bourassa ”. Un article publié dans la revue *Politique aujourd'hui*, Paris, no 7-8, 1978, pp. 5 à 16. [Dossier : Québec : de l’indépendance au socialisme]

Dorval BRUNELLE est professeur au département de sociologie de l’Université du Québec à Montréal (UQAM). Il est également codirecteur du Groupe de recherche sur la continentalisation des économies canadienne et mexicaine et auteur de nombreuses publications sur les processus d’intégration nord-américain et européen et le néolibéralisme.

Publication autorisée par l’auteur :



[brunelle.dorval@uqam.ca](mailto:brunelle.dorval@uqam.ca)

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format  
LETTRE (US letter), 8.5’’ x 11’’)

Édition complétée le 13 novembre 2003 à Chicoutimi, Québec.



## Table des matières

1. [Les antécédents](#)
2. [La coalition libérale au pouvoir : 1960-1966](#)
3. [La défaite libérale et la liquidation de la coalition](#)
4. [L'Union nationale et le réalignement des alliances entre 1966 et 1970](#)
5. [Le régime Bourassa et la consolidation du pouvoir des monopoles \(1970-1976\)](#)
6. [L'héritage au 15 novembre 1976 : quelques contraintes de la succession péquiste](#)

« De la “ Révolution tranquille ” à la chute de Bourassa »

Par Dorval Brunelle \*

## 1. Les antécédents

[Retour à la table des matières](#)

À la suite de la mort dans le Nouveau-Québec, le 7 septembre 1959, de Maurice Le Noblet Duplessis, premier-ministre depuis 1944 et *Chef* de l'Union nationale depuis 1936, la province de Québec allait entrer dans un ère de réformes sans précédent à laquelle il est convenu d'accoler l'expression de « révolution tranquille ». Néanmoins, si l'accord semble acquis auprès des politiques et des analystes sur le fait qu'il y a bel et bien eu réformes, nul ne s'entend plus quand vient le moment de préciser la nature et les fonctions sociales véritables des réformes mises en avant dans les premières années de la précédente décennie <sup>1</sup>. Un élément semble acquis toutefois : autant les gouvernements dirigés par Duplessis s'étaient héroïquement refusés à mettre l'appareil d'État au service de l'économie, - Duplessis n'avait-il pas renvoyé à l'automne 1957 un groupe d'entrepreneurs et d'idéologues qui lui réclamait des fonds publics afin de mettre sur pied une « Banque d'affaires » en leur disant

---

\* *professeur de Sociologie à l'Université du Québec à Montréal.*

<sup>1</sup> On trouvera une bibliographie des principaux ouvrages traitant des années 59-66 dans Brunelle, Dorval : *La désillusion tranquille*, Montréal, Éditions Hurtubise H.M.H. Ltée, Coll. « Cahiers du Québec », 1978.

On pourra également consulter : Bergeron, Gérard : « Révolution tranquille ou évolution tapageuse » in : *Le Canada français après deux siècles de patience*, Paris, Éditions du Seuil, 1967, pp. 163 à 172 ; ou : Orban, Edmond (en collaboration, sous la direction de) : *La modernisation politique du Québec*, Montréal, Éditions du Boréal Express, 1976.

qu'ils avaient davantage besoin d'une « banque de bon sens »<sup>2</sup>, - autant il s'était assidûment appliqué à sauvegarder des institutions dysfonctionnelles tout orientées vers la consolidation d'un secteur paracapitaliste de production - agriculture et artisanat - inéluctablement broyé par l'extension des rapports capitalistes de travail et de production, autant, par contre, ses successeurs d'abord - Paul Sauvé jusqu'à sa propre disparition soudaine 100 jours plus tard, Antonio Barrette jusqu'à la défaite du Parti en juin - les Libéraux ensuite, imposeront une gestion capitaliste des affaires publiques<sup>3</sup>.

Dans les faits, le « duplessisme » apparaît davantage comme un assemblage de retailles d'un anti-communisme, d'un anti-syndicalisme et d'un anti-intellectualisme plats, que comme un crédo cohérent ; or, si le « duplessisme » n'est pas une doctrine cohérente, l'« anti-duplessisme » ne le sera pas non plus. C'est sans doute le propre des dictatures, grandes ou petites, que d'endiguer un flot de revendications qui risque, une fois lâché, de s'exprimer de manière contradictoire.

Cantonné dans un rôle d'opposition officielle d'où il ne croyait plus devoir sortir, le Parti libéral du Québec ne sait plus de quel côté quêter des appuis : si, à l'occasion des élections provinciales tenues en 1952 il passe une entente avec la centrale syndicale catholique (la Confédération des travailleurs catholiques du Canada), à l'occasion de celles tenues quatre ans plus tard, il intègre à son programme d'élection des revendications émanant du Crédit social, un tiers-parti d'extrême droite de type poujadiste.

Entre-temps, l'anti-duplessisme a gagné du terrain et plusieurs tentatives de *regroupements* sont lancées, dont celle de Pierre-Elliott Trudeau, élaborée dans un long article de la revue *Cité libre* à l'automne 1958, qui propose en définitive une alliance tactique de toutes les forces d'opposition derrière un Parti libéral rajeuni, débarrassé de ses « vieilles barbares ».

Avec la mort de Duplessis, le rapport des forces politiques tend néanmoins à se déséquilibrer de nouveau dans la mesure même où c'est son successeur, Paul Sauvé, qui met en marche les premières réformes que l'on n'eût jamais attendues de son prédécesseur : démocratisation du climat politique à l'Assemblée législative et étude d'un programme d'assurance -hospitalisation notamment. Il faudra la disparition du nouveau premier ministre le 2 janvier 1960, la querelle autour de cette deuxième succession et le compromis autour de la candidature d'Antonio Barrette, ancien Ministre du travail dans le Cabinet Duplessis dans un parti désormais divisé, il faudra également plusieurs défections de dernière minute, pour que le Parti libéral avec son

<sup>2</sup> Brunelle, Dorval, op. cit., ch. 2 : « La bourgeoisie et le capital ».

<sup>3</sup> Idem, ch. 1 « Le contexte socio-économique 1951-1971 : les travailleurs et leurs revenus ».

« équipe du tonnerre » emporte de justesse les élections provinciales tenues le 5 juin 1960.

## 2. La coalition libérale au pouvoir : 1960-66

[Retour à la table des matières](#)

Le gouvernement de Jean Lesage qui est porté au pouvoir en 1960 est bien un gouvernement de coalition : il regroupe non seulement des fédéralistes comme Jean Lesage lui-même, - ancien ministre fédéral dans le cabinet du premier-ministre Louis Stephen Saint-Laurent, il n'est *passé* à la scène provinciale qu'en 1958 à la suite de la déconfiture des Libéraux fédéraux face aux Progressistes-conservateurs de John Diefenbaker - ou comme le juriste Paul Gérin-Lajoie, mais également des syndicalistes comme Jean Marchand, ou des nationalistes de tendances divergentes comme René Lévesque et plus tard, en 1962, Pierre Laporte. Si, au niveau politique, cette coalition prétend représenter *toutes* les classes - les comtés les plus défavorisés n'ont-ils pas voté « libéral » ? -, au niveau économique ce gouvernement représente essentiellement une coalition intérêts d'une moyenne bourgeoisie menacée et d'une nouvelle petite bourgeoisie en gestation dans une classe moyenne précaire et divisée entre une tendance de droite acquise aux vertus de la propriété privée du capital - Jean Lesage et Pierre Laporte, respectivement - et une tendance radicale - représentée par Paul Gérin-Lajoie et René Lévesque, en particulier - acquise à la centralisation bureaucratique sous l'égide de l'État.

Par ailleurs, le Parti libéral a des appuis solides au sein du mouvement étudiant, surtout l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal (A.G.E.U.M.) comme au sein du mouvement syndical, la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (la C.T.C.C.).

Ces liens se raffermiront encore entre 1960 et 1962, de telle sorte qu'un groupe de pression « indépendant » comme *les Amis de Philippe Hamel*, voué à la propagation et à la défense du nationalisme économique formulé par celui que Duplessis appelait le « docteur rouge », se jettera dans la campagne électorale derrière les Libéraux lors de l'élection sur la nationalisation du réseau hydro-électrique <sup>4</sup>.

<sup>4</sup> Chaloult, René : Mémoires politiques, Montréal, Éditions du Jour, 1969, p, 194. La liste des membres se trouve aux pages 200-201 : on y retrouve universitaires, intellectuels,

Les mesures mises en place par ce gouvernement dès son arrivée au pouvoir reflètent ce lourd héritage et deux en particulier méritent d'être retenues à cet égard : l'une concerne la mise sur pied d'une Commission d'enquête sur les pratiques d'achat du gouvernement précédent, - la Commission Salvas - l'autre la création d'un Conseil d'orientation économique (C.O.E.Q.)<sup>5</sup>. La première mesure visait essentiellement à discréditer un parti dont on craignait encore la force et à miner son ascendant sur la population, tandis que la seconde tendait à institutionnaliser la coalition et à en faire un instrument privilégié de consultation auprès du Conseil des ministres. A cet égard, le C.O.E.Q. est par excellence le lieu et le moyen de l'articulation entre les intérêts économiques et sociaux d'une part, et leur traduction dans des législations précises d'autre part ; l'importance du Conseil est donnée dans l'impressionnant *train* de mesures auquel ses analyses et ses recommandations donneront lieu, ce sont, dans l'ordre : la Société générale de financement (la S.G.F.), la première compagnie « publique » à fonds social mise sur pied grâce à des sommes provenant du gouvernement provincial, des caisses populaires et des particuliers ; l'achat et le regroupement de onze compagnies privées d'électricité par l'intermédiaire de l'Hydro-Québec qui deviendra ainsi un monopole public de distribution d'électricité<sup>6</sup> ; la constitution d'un complexe sidérurgique public appelé Sidbec<sup>7</sup> ; la création d'une Régie des rentes - la seule véritable « nationalisation » reconnue comme telle par les membres du C.O.E.Q. - et d'une Caisse de dépôts et de placements ; la mise sur pied d'une Société québécoise d'exploration minière (Soquem) avec toutefois, il est bon de le souligner, une mise de fonds réduite à \$1,5 millions par an.

---

journalistes leaders étudiants et syndicalistes. Le Dr. Hamel avait été, dans les années trente, le grand propagateur et défenseur de la nationalisation de l'électricité. Il convenait ainsi que ses Amis appuient la campagne et son slogan « maître chez nous » en 1962.

<sup>5</sup> Pour ces éléments et ceux qui suivent, voir Brunelle, Dorval, : op. cit., ch. 3 : « La politique provinciale : les principales législations. ».

<sup>6</sup> Cette mesure sera le cheval de bataille des Libéraux qui déclencheront à l'automne 1962 une élection sur le thème de la « nationalisation » de l'électricité.

<sup>7</sup> Cette loi ne fut pas adoptée par les Libéraux mais sous le gouvernement de l'Union nationale. On peut dès lors prendre la mesure de l'importance du C.O.E.Q. qui met sur pied un « plan » d'ensemble que même un gouvernement d'opposition se fera fort de respecter.

### 3. La défaite libérale et la liquidation de la coalition

[Retour à la table des matières](#)

La victoire de l'Union nationale le 5 juin 1966 est en grande partie imputable à l'iniquité d'une carte électorale que les Libéraux n'avaient pas pu ou su modifier ; ensuite, à la percée des mouvements nationalistes et, en particulier, du mouvement représenté surtout par le Rassemblement pour l'Indépendance nationale (le R.I.N.) qui, sans faire élire de députés, est parvenu à rogner suffisamment de voix aux Libéraux pour leur faire perdre les quelques comtés qui leur étaient indispensables pour conserver le pouvoir.

En réalité, si les Libéraux n'ont pas su ou pu modifier la carte électorale, cela est en grande partie imputable à la nature de leurs rapports avec la Chambre haute provinciale, le Conseil législatif, qui se serait opposé à toute modification du genre et ce, d'autant plus d'ailleurs que la modification des circonscriptions électorales entraînait sa propre disparition <sup>8</sup>.

Par ailleurs, et sur le plan plus proprement social cette fois, les Libéraux s'étaient progressivement aliénés des couches importantes de la classe moyenne à cause de leur attitude trop conciliante à l'égard du processus de centralisation du gouvernement fédéral, d'une part, à cause de la timidité des réformes économiques mises en place, d'autre part.

Le résultat concret, mathématiquement absurde, fut connu le 5 juin 1966 en fin de soirée : 47% du vote accorde 51 sièges et 41% vaut à l'autre parti 5 sièges de plus <sup>9</sup>.

Toutefois, pour « illogique » que soit le résultat de ce scrutin, il n'en recouvre pas moins un important réaligement dans les rapports entre les fractions de classes en présence. À la vérité, la coalition derrière le Parti libéral provincial mise sur pied à la fin des années cinquante et au début des années soixante était traversée de profonds remous que la *quasi-unanimité* manifestée autour du projet de la nationalisation de l'électricité à l'occasion

<sup>8</sup> Bergeron, Gérard : Du duplessisme à Trudeau et Bourassa, Montréal, Éditions Parti-pris, 1971, pp. 347 sq.

<sup>9</sup> Idem, p. 350.



des élections provinciales de 1962 n'avait fait que masquer davantage. L'opposition extra-parlementaire prenant de plus en plus de force et de place dans le débat politique, le gouvernement de Lesage ne faisait pas place à la coalition qu'il était censé représenter. Petit à petit, celle-ci s'effritait, comme en témoignent le lancement et le succès de nouveaux groupes ou partis : c'est d'abord la création du R.I.N. en septembre 1960, celle du Parti républicain du Québec (le P.R.Q.) à la suite d'une scission au sein du R.I.N. en décembre 1962, c'est ensuite la transformation du R.I.N. en parti politique en mars 1963 ; c'est, de nouveau, la scission au sein du R.I.N. et la création d'un parti indépendantiste de droite, le Regroupement national, en septembre 1964<sup>10</sup>. Cet effritement de la coalition se manifeste également dans la création et l'intervention de groupes de pression importants comme le Mouvement laïc de langue française, dans l'irruption des militants révolutionnaires au sein du Front de libération du Québec, notamment, et dans l'emprise de groupes d'intellectuels gravitant autour de revues et de publications de gauche : la revue *Parti-pris* est lancée à l'automne 1963, *Socialisme et Révolution québécoise* à l'automne 1964.

Enfin, un autre type de militant fait son apparition et s'impose auprès des classes défavorisées, l'animateur social. À cet égard, la mise sur pied d'une vaste enquête et l'implantation d'un réseau d'animateurs auprès des populations défavorisées du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie dans le cadre du Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec - le B.A.E.Q. - constitue sans aucun doute l'initiative la plus originale et la plus - potentiellement - progressiste du régime. Malheureusement l'énorme effort consenti à des fins de formation et d'intervention des populations affectées par le chômage et la misère au niveau politique a davantage servi à raffermir l'emprise de la bureaucratie et des élites locales qu'à relancer le développement socio-économique des régions concernées. D'ailleurs, comme pour bien illustrer que la prétention à l'unanimité des débuts est révolue, les manifestations populaires sont l'occasion de déploiement de force par le gouvernement qui intervient de plus en plus systématiquement avec violence par l'entremise de ses corps policiers nourris de la verve répressive du Ministre de la Justice, Claude Wagner.

<sup>10</sup> Ces faits et ces dates sont tirés de : Bellavance, Lionel : Les partis indépendantistes québécois de 1960-73, Montréal, Les Anciens Canadiens éditeur, 1973, pp. 11 ss.

## 4. L'Union nationale et le réalignement des alliances entre 1966 et 1970

[Retour à la table des matières](#)

Sur le plan politique, avec l'accession au pouvoir de son Parti, l'Union nationale, Daniel Johnson reprendra les mesures laissées en plan par le Libéraux et, paradoxalement, consolidera et parachèvera le travail de réforme et de centralisation administratives amorcé par son prédécesseur, tout en continuant d'émousser les aspects les plus apparemment radicaux de ces mesures. C'est ainsi que l'Union nationale fait adopter la loi créant l'Office d'habitation du Québec, mesure annoncée par les Libéraux, comme Sidbec, d'ailleurs. Mais, puisqu'entretemps, l'ancienne coalition au pouvoir s'est effritée et, en particulier, puisque l'enjeu national s'est déplacé vers les groupes ou partis indépendantistes, l'Union nationale tente également de concilier question nationale et capital dans une stratégie de courte-vue assez curieuse et pour le moins opportuniste que trahissent sa maladroite manipulation de la question linguistique et le tollé de réactions populaires qui suivit. Toutefois, la dominante de deux ou trois premières années du nouveau régiment est sans conteste constitué par le renforcement de la place occupée par la haute bourgeoisie dans le bloc au pouvoir à Québec. C'est le moment où, grâce à une mise en scène loufoque, le Conseil général de l'industrie, composé *uniquement* des hommes d'affaires les plus importantes des milieux financiers de Montréal remplace le C.O.E.Q. comme organisme de planification et de conseil auprès du Conseil de ministres. À l'ancienne coalition succède ainsi une véritable prise en charge du pouvoir politique par la bourgeoisie de haute finance et des monopoles : la « révolution tranquille » est enterrée, l'opposition sociale est dans la rue. C'est en effet à cette époque que le « capital » se résoud à jouer les coups bas et notamment le « coup de la Brink's », cette mascarade organisée par les milieux financiers qui font transporter par un camion blindé appartenant une firme de transports de valeurs les « vastes » capitaux qui quittent le Québec pour l'Ontario. Comme par hasard, les journalistes sont au rendez-vous. L'image de la fuite de capital en camion est grosse mais elle frappe droit au but ; son résultat concret, c'est précisément la

création du C.G.I. : les hommes d'affaires ont gagné le pouvoir à leur cause et le capital, disent-ils, revient <sup>11</sup>.

Sur le plan social maintenant, le nouveau régime renchérit sur le précédent en usant et abusant des mesures législatives destinées à forcer le retour au travail des grévistes : c'est l'époque de l'imposition des décrets dans des secteurs comme l'enseignement où l'État-patron ne parvient pas à négocier avec ses « sujets » salariés.

1968 apparaît comme une année charnière, lourde d'évènements : le premier ministre Daniel Johnson meurt ; il est remplacé, - après une « course à la chefferie » où la renchère nationaliste ne le cède en rien aux coups-bas, par le représentant de la vieille garde, Jean-Jacques Bertrand. C'est également l'année où le C.O.E.Q. se saborde officiellement et est remplacé par l'Office de Planification et de développement du Québec (O.P.D.Q.) ; c'est l'année de l'abolition, sans heurt aucun, du Conseil législatif, cette espèce de Sénat provincial qui avait été sous Duplessis le lieu privilégié d'intervention des représentants de la bourgeoisie d'affaires et des membres des vieilles classes issues du régime seigneurial ; c'est enfin l'année de la scission au sein du Parti libéral québécois et de la fondation du Mouvement Souveraineté-Association (le M.S.A.).

## 5. Le régime Bourassa et la consolidation du pouvoir des monopoles (1970-1976)

[Retour à la table des matières](#)

L'Opposition officielle convenait mal aux Libéraux ; l'essoufflement de la « révolution tranquille » entraîne une division au sein du parti entre conservateurs et radicaux, entre nationalistes et fédéralistes. Après la défaite surprise de 1966, le *leadership* de Lesage est remis en cause de toute part : au congrès libéral de 1968, ce sont les nationalistes qui quittent le parti avec fracas, derrière René Lévesque, pour fonder le Mouvement Souveraineté-Association qui, grâce à sa fusion avec le Parti nationaliste de droite, le Regroupement national, deviendra le Parti québécois auquel se joindront, peu après et sur une

---

<sup>11</sup> Brunelle, Richard et Pierre Papineau : t Le gouvernement du capital », in : Socialisme québécois, 1972, p. 79 ss.

base individuelle, les membres du R.I.N. qui se saborde à cette fin<sup>12</sup>. À l'été 69, ce sont Paul Gérin-Lajoie et Claude Wagner qui se désistent de leur chef puis, Jean-Paul Lefebvre, député d'Ahuntsic, qui, grâce à un coup de Jarnac, emporte sa démission précipitée le 29 août.

À l'automne de cette année-là, l'Union nationale fait voter par l'Assemblée son bill 63 de triste mémoire qui consacre en définitive l'« égalité » de deux langues, l'anglais et le français, et le libre choix de la langue d'enseignement au Québec. Si cette loi donne lieu à des manifestations populaires d'envergure, pour le Parti libéral, c'est dans la pagaille des alliances et des oppositions à cette loi que se joue la succession de Jean Lesage ; en d'autres mots, les opposants à la loi sont considérés comme des nationalistes et sommés de quitter le parti.

Apparaissant à la fois comme le « dauphin » de Lesage et bénéficiant de l'appui inconditionnel de l'aile québécoise du Parti libéral du Canada sous la férule de Jean Marchand, ministre dans le Cabinet Trudeau, Robert Bourassa emporte la course à la chefferie le 17 janvier 1970 avec 53.1 % des voix contre 28.7 % à Claude Wagner, ancien Ministre de la Justice, et 18.1 % à Pierre Laporte, ancien Ministre des Affaires municipales et des Affaires culturelles.

Puis c'est, le 29 avril, la prise du pouvoir par les Libéraux avec 45 % des voix et 71 députés, tandis que l'Union nationale, avec 20 % des voix récolte 16 sièges à l'Assemblée et le Ralliement créditiste - les poujadistes - avec 11 % a droit à 13 sièges. L'iniquité de la carte électorale a donc joué essentiellement contre les Péquistes qui, avec 24 % des voix deviennent en principe l'opposition officielle, mais avec seulement 7 députés élus.

La campagne électorale aura été pour Bourassa l'occasion de faire mousser son « image » d'économiste et de technocrate sérieux ; le slogan libéral d'abord - « Québec : au travail » -, les promesses électorales ensuite - la création de 100.000 nouveaux emplois en 1971 - reflétaient les préoccupations et posaient le diagnostic qui allait fonder les remèdes à venir. À la vérité, l'économie québécoise subit non seulement les contrecoups d'une crise larvée du capitalisme mondial, mais également les conséquences d'une concentration économique au Canada qui a pour effet de déplacer progressivement vers l'Ouest l'axe de l'industrialisation. D'abord touché dans ses régions limitrophes

<sup>12</sup> Michel Pelletier, en particulier, y voit le résultat d'une lutte entre la bourgeoisie canadienne et la bourgeoisie québécoise et la consolidation de la première aux dépens de la seconde, Cf : Pelletier, Michel et Yves Vaillancourt : Les politiques sociales et les travailleurs, Cahier IV Les années soixante, par Michel Pelletier, Montréal, 1974, pp. 94 sq.

Nous nous sommes dissociés de cette interprétation in : La désillusion tranquille, op. cit. ; en « Introduction » et avons cherché à cerner la nature des rapports de classes entre les deux niveaux de gouvernement au Canada dans : « L'intervention de l'État dans l'économie et la question du rapport entre le fédéral et les provinces », in : Les cahiers du socialisme, no. 1, 1978.

dans les années soixante, le sous-développement affectera l'une après l'autre les villes du Québec dans les années soixante-dix. Dans la province, le chômage progresse par bonds :

1965	109,000 chômeurs
1967	116.000
1968	145.000
1969	158.000
1970	183.000

Puisqu'il ne saurait être question par définition de revenir sur la stratégie de développement fortement nationaliste de la décennie précédente, l'on doit alors se résoudre à pactiser avec le gouvernement central et à mettre sur pied une politique de relance essentiellement fondée sur deux axes articulés autour d'une seule problématique : l'intervention indirecte dans l'économie d'une part, fondée sur l'appui inconditionnel au secteur privé - de préférence monopoliste comme I.T.T, grâce à la fourniture d'une kyrielle de généreuses subventions ; l'intervention directe d'autre part, mais en symbiose cette fois encore avec le secteur privé, grâce au lancement de projets gigantesques : le complexe hydro-électrique de la Baie James et les Jeux Olympiques de Montréal.

C'est donc sur cette toile de fond, c'est-à-dire en plein marasme économique, qu'éclate la « crise d'octobre » : l'enlèvement, successivement par deux cellules du Front de libération du Québec, du « diplomate » britannique James Richard Cross et du Ministre libéral Pierre Laporte. Cette crise est l'occasion d'un raffermissement sans précédent des rapports entre le gouvernement central et la province de Québec grâce à l'adoption par le Parlement fédéral de la *Loi des mesures de guerre* qui confère des pouvoirs extraordinaires à l'Exécutif de Trudeau afin de contrer l'insurrection appréhendée au Québec. D'insurrection point, mais la Loi sert surtout à stigmatiser toute opposition aux régimes en place, qu'il s'agisse des nationalistes acquis à la cause séparatiste d'une part, de l'opposition populaire sur la scène municipale de l'autre : autant Jean Marchand se fait fort d'assimiler felquistes et péquistes et de prétendre qu'un gouvernement parallèle dirigé par le révolutionnaires est sur le point de prendre le pouvoir, autant Jean Drapeau, maire de Montréal, assimile aux felquistes l'opposition regroupée au sein du parti municipal, le F.R.A.P., qui mène la lutte contre son Parti civique dans les élections municipales qui se tiennent ce même automne <sup>13</sup>.

<sup>13</sup> Cf. Graw, Donald : *Mouvement de lutte urbaine à Montréal entre 1960 et 1973, ou émergence d'une direction hégémonique de type nouveau*, Montréal, mai 1976, texte ronéo.

À cet égard, la Loi *des mesures de guerre* marque la liquidation de la coalition fugitive et fragile montée onze ans plus tôt avec les nationalistes progressistes pour abattre Duplessis ; cette loi scelle, sur le plan politique, l'élimination progressive et inéluctable de tous les éléments nationalistes radicaux qui avaient pactisé avec l'un ou l'autre gouvernement qui s'étaient succédés à Québec au cours de la décennie. Elle consacre également, au-delà de cette rupture entre fédéralistes et nationalistes - séparatistes ? -, une autre division, tout aussi sinon plus fondamentale, entre l'absolutisme et le libéralisme ; elle sert à mettre au rancart toute velléité d'expression démocratique de l'opposition populaire aux pouvoirs en place comme l'illustrera à merveille la parodie de procès qui sera faite, sous l'empire de cette loi, à Vallières, Gagnon, Larue-Langlois, Lemieux et Chartrand dans ce qu'il a été convenu d'appeler « le procès *des cinq* »<sup>14</sup>. En fait, la « gestion » de Bourassa sera désormais calquée sur la gestion des Libéraux à Ottawa ; c'est une seule et même stratégie qui anime le gouvernement du Québec et le Ministère de l'Expansion économique régionale de Jean Marchand : contre l'étatisme des pouvoirs précédents à Québec, pousser l'entreprise privée à occuper l'avant-scène. On peut prendre une mesure du paradoxe sur lequel est fondée pareille stratégie en économie politique quand on sait que la participation des secteurs publics et para-publics, c'est-à-dire les gouvernements - fédéral, provincial et municipaux - ainsi que des sociétés d'État, compte pour près de 25 % dans la formation brute de capital fixe totale au Québec en 1970. C'est dire que le secteur privé ne fournit en propre que le cinquième de toutes les sommes affectées à l'amortissement et à l'investissement dans l'économie québécoise. Au capitalisme d'État auquel avait conduit l'alliance entre capitalistes et nationaliste succède donc l'État capitaliste qui consacre la domination d'une bourgeoisie *compradore* sur toutes les autres classes<sup>15</sup>.

Malgré la mise sur pied de mesures sociales qui tendent un temps à faire croire à une concession face aux revendications populaires, - les Centres locaux de services communautaires (C.S.L.C.) se situent à cet égard dans le prolongement des réformes propres à la « révolution tranquille » -, le régime renoue au fond avec la tactique propre à l'âge « classique » du capitalisme d'État, fondée sur une double intervention dans l'économie : le soutien à la consommation des classes défavorisées et des chômeurs à travers, d'un côté des mesures toutefois plus progressistes que précédemment, et de l'autre le soutien aux fractions les plus rentables et avancées du capital qui sont, dans le contexte, les fractions du capital monopoliste<sup>16</sup>.

<sup>14</sup> Cf. Le procès des cinq, Montréal, Les Éditions Libération, 1971, publié par la Mouvement pour la Défense des prisonniers politiques québécois (M.D.P.P.Q.).

<sup>15</sup> Brunelle, Dorval : op. cit., chap. 2.

<sup>16</sup> Cette ré-orientation marque en réalité une inféodation croissante de l'économie canadienne aux besoins de la croissance de l'économie américaine. En plus des ouvrages cités, on pourra consulter également : Le rapport Gray sur la maîtrise économique du milieu national : ce que nous coûtent les investissements étrangers, Montréal, Leméac / Le Devoir, 1971 ; Carrière, Jacques, Jean Chailier, Mario Doré et Alain Tremblay : Bye, bye

Cette inféodation des appareils d'État - la santé et l'éducation, en particulier - aux impératifs de la croissance capitaliste aura pour effet d'exacerber les rapports entre l'État-patron et ses salariés à l'occasion des négociations collectives dans le secteur public. Si les négociations de 1970 se soldent par un décret qui substitue, à l'impasse dans laquelle se trouvent les parties, la volonté du pouvoir, celles de 1972 conduisent bientôt à une crise qui se solde par une radicalisation des salariés syndiqués à laquelle le gouvernement répond par l'emprisonnement des présidents des trois grandes centrales : la C.E.Q., la C.S.N. et la F.T.Q.<sup>17</sup>. De cette radicalisation, la C.S.N. fera les frais puisque c'est à cette occasion qu'un groupe de syndiqués quitte la centrale pour fonder la Confédération des Syndicats démocratiques, la C.S.D. Retourné devant l'électorat en 1973, Bourassa sera de nouveau porté au pouvoir avec une majorité accrue : il disposera en fait d'un pouvoir absolu, fruit de la stratégie avancée, durant la campagne qui a polarisé tout le débat autour de la question nationale. L'Union nationale sort de la confrontation à peu près moribonde : son alliance tactique avec les Libéraux contre les Péquistes n'aura même pas servi à lui faire élire un seul député.

Le second mandat des Libéraux se poursuivra dans la foulée du premier pendant ce temps, les projets économiques chers aux pouvoirs en place voient leurs coûts grimper à une vitesse et à un rythme vertigineux : l'aéroport de Mirabel construit par le fédéral coûtera \$400 millions ; les Jeux olympiques de Montréal, un demi milliard ; quant au développement du complexe hydro-électrique de la Baie James, ce sont \$3, puis \$4, voire \$5 milliards qui sont successivement atteints puis dépassés<sup>18</sup>.

Incapable de quêter quelque alliance que ce soit, tous les partis au pouvoir, que ce soit à Ottawa, à Québec ou à Montréal, donnent dans le trafic d'influence, le patronage : les scandales succèdent aux scandales, le favoritisme et le brigandage consolident des appuis avec les éléments les plus divers et jusqu'au sein de la Mafia. Si la Commission d'enquête sur le crime organisé mise sur pied par le gouvernement Bourassa éclabousse son propre régime, un sénateur libéral est accusé de trafic d'influence, tandis que, sur la scène municipale, le président de l'exécutif du Conseil municipal de Jean Drapeau accumule des avantages matériels dont il explique mal la provenance.

---

U.S.A. : La crise monétaire internationale, Les Presses Coopératives du Collège de Sherbrooke, s.d. ; et : 23 dossiers de Québec-Presse, Montréal, Réédition Québec, Inc. 1971.

<sup>17</sup> Respectivement : la Centrale des Enseignants du Québec, la Confédération des Syndicats Nationaux et la Fédération des Travailleurs du Québec. Sur cette crise, on pourra consulter : Diane, Éthier, Jean-Marc Piotte et Jean Reynolds : Les travailleurs contre l'État bourgeois, avril et mai 1972, Montréal, L'Aurore, 1975.

<sup>18</sup> Chacun de ces projets a fait couler beaucoup d'encre. On pourra lire, par exemple : Auf der Maur, Nick : Le dossier olympique, Montréal.

A vrai dire, les scandales crèvent plutôt comme des bulles de savon qu'ils n'éclatent véritablement : ils se sont suivis d'aucun effet politique véritable et c'est ce qui se produit inévitablement dans un contexte social où les médias d'informations sont à peu près complètement monopolisés. Au Québec, en ces années 70, la liberté d'information est sérieusement battue en brèche de sorte que la critique des régimes est fort émoussée ; à part *Le Devoir*, les journaux non monopolisés ou « indépendants », qu'il s'agisse de *Québec-Press* ou du journal d'allégeance séparatiste, *Le Jour*, survivent de peine et de misère.

Par ailleurs, sur le plan politique, à la séquelle des mouvements et partis nationalistes lancés au début des années soixante, correspond maintenant la germination dans un fouillis d'alliances et d'autocritiques diverses, puis le pulvérisement des partis d'allégeance marxiste et leur regroupement pour l'essentiel sous la houlette, soit des trotskystes, soit des maoïstes : Ligue socialiste ouvrière, Ligue communiste, Parti Communiste du Canada (marxiste-leniniste), En Lutte !, etc. dont certains, les maos en particulier, cultivent une logomachie réductrice qui sert de paravent à une stratégie essentiellement anti-démocratique, articulation qui n'est pas sans affinité avec la « philosophie » propre aux partis fascistes.

Dans ce contexte, l'opposition nationaliste, socialiste et démocratique tend à se tourner vers les centrales syndicales, les coopératives, les associations populaires et les mouvements de citoyens. Sur le plan politique, cette opposition se scinde en deux fractions : l'une engage toutes sortes de compromis plus au moins calculés avec le Parti québécois soit de l'extérieur, en amorçant des contacts de parti à parti, comme ce sera le cas sur la scène municipale avec le Rassemblement des citoyens de Montréal (le R.C.R.), soit de l'intérieur, enjoignant ses rangs et en militant au sein du P.Q. parce que, en tant que parti d'opposition, le Parti québécois se serait constitué véritablement comme parti démocratique non seulement à cause de sa structure interne, mais également en portant à son programme quelques mesures socialisantes importantes : nationalisation de l'industrie d'extraction de l'amiante, de l'assurance-automobile, etc. ; l'autre fraction, pour sa part, projette de jeter les bases d'un parti représentant « véritablement » les intérêts des classes laborieuses comme c'est le cas, par exemple, des intellectuels et universitaires qui gravitaient autour de la revue *Chroniques*.

Dans un tel contexte, le traitement de la question nationale par le parti en place se ramène à une volonté de « régler » la question linguistique : au *bill* 63 auquel le Parti libéral avait à l'époque accordé son appui succédera le *bill* 22 qui ne parvient pas à faire quelque unanimité que ce soit et est rejeté par les nationalistes.

À tout le moins le premier-ministre du Québec n'accordera-t-il pas son appui à une formule de « rapatriement » de la Constitution qui se trouve



toujours à Londres entre les mains du Parlement impérial, formule proposée par le premier-ministre du Canada et approuvée par les premiers-ministres des neuf autres provinces. La Charte de Victoria - du nom de la Conférence constitutionnelle qui s'est tenue dans cette ville de Colombie-Britannique du 14 au 16 juin 1971 - n'est donc pas adoptée. Ce refus est sans doute la seule mesure *positive* prise par Bourassa sur la question constitutionnelle durant tout son règne <sup>19</sup>.

Corollairement à cette réduction de la question nationale à la question linguistique, ce sont tous les autres éléments constitutifs de la conscience nationale qui sont inféodés puis détruits par les impératifs de la croissance des monopoles ; c'est tout particulièrement le cas du patrimoine avec des déplacements importants de population et la destruction accélérée des quartiers populaires ou « historiques » aussi bien à Montréal qu'à Québec.

## 6. L'héritage au 15 novembre 1976 : quelques contraintes de la succession péquiste

[Retour à la table des matières](#)

Déjà, en tant que parti d'opposition, le P.Q. avait connu des tiraillements internes importants entre son aile parlementaire et sa base, entre les nécessités de la participation en tant qu'Opposition officielle à l'État capitaliste et ses prises de position anti-capitalistes.

Entre la gauche et la droite, entre la démocratie populaire et l'autocratie de la vénalité, le Parti québécois est dans une situation à la fois instable et précaire. Ce serait simplifier à outrance que de parler dans ce cas, comme se plaisent à le faire certains analystes de gauche, de parti petit-bourgeois sans étudier la question plus avant ; il s'agit plutôt encore une fois, d'un parti de coalition, d'un nouveau compromis entre des fractions des classes défavorisées et des classes moyennes, compromis qui est peut-être dirigé par la nouvelle petite bourgeoisie - encore que cela ne soit pas démontré -, compromis dans lequel une chose est claire en tout cas, c'est qu'il se fait *pour le moment*, contre la bourgeoisie canadienne.

<sup>19</sup> On pourra consulter là-dessus une excellente source d'information : Prévost, Jean-Pierre : La crise du fédéralisme canadien, Paris, P.U.F. Coll. « Dossiers Thémis », no. 52, 1972.

Par ailleurs, le Parti québécois est également un parti radical regroupant, avec les salariés, les laissés pour compte de la croissance capitaliste ; son approche politique est fortement teintée à cet égard du nationalisme étatiste propre à la tendance progressiste des artisans de la « révolution tranquille » ; or, nous l'avons indiqué, la bourgeoisie avait sabordé cette entreprise à ce moment-là et s'était par la suite débarrassée des nationalistes ; on peut dès lors se demander ce qui pourra l'allier au projet péquiste sinon des concessions qui auront précisément pour effet de dissoudre et d'éliminer la portée sociale de son programme ? En d'autres mots, le gouvernement du Parti québécois est présentement au point névralgique du choix entre deux positions antithétiques. La députation péquiste a su ménager ses appuis : ses toutes premières mesures ont été consacrées à l'augmentation du salaire minimum ; néanmoins, son premier budget n'était en définitive qu'une simple prise en charge de la crise capitaliste héritée du gouvernement précédent.

Si l'héritage laissé au Parti québécois par les pouvoirs précédents est lourd, celui transmis par un long séjour dans l'opposition et par une fréquentation des classes dominées l'est encore davantage. Reste à voir lequel des deux pèsera le plus lourd dans la succession,

Fin du texte